

Violences en contexte conjugal et stratégies de protection adoptées par les femmes

Intimate Partner Violence and Women's Protection Strategies

Guisela Patard et Frédéric Ouellet



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/champpenal/12900>

ISSN : 1777-5272

Éditeur

Association Champ pénal / Penal field

Ce document vous est offert par Bibliothèques de l'Université de Montréal



Référence électronique

Guisela Patard et Frédéric Ouellet, « Violences en contexte conjugal et stratégies de protection adoptées par les femmes », *Champ pénal/Penal field* [En ligne], 22 | 2021, mis en ligne le 29 juillet 2021, consulté le 30 juillet 2021. URL : <http://journals.openedition.org/champpenal/12900>

Ce document a été généré automatiquement le 30 juillet 2021.

© Champ pénal

Violences en contexte conjugal et stratégies de protection adoptées par les femmes

Intimate Partner Violence and Women's Protection Strategies

Guisela Patard et Frédéric Ouellet

Remerciements : La recherche a été financée par le Conseil de recherches en sciences humaines. Le postdoctorat a été financé par Trajetvi.

1. Introduction

- 1 Selon l'Organisation mondiale de la santé, les violences conjugales se caractérisent par « tout comportement au sein d'une relation intime qui cause un préjudice ou des souffrances physiques, psychologiques ou sexuelles aux personnes qui sont parties à cette relation » (OMS, 2012, 1). Bien que la prévalence des femmes victimes de violences physiques ou sexuelles en contexte conjugal varie selon les sources de données utilisées (Burczycka, 2016 ; OMS, 2012 ; Patard *et al.*, 2020), les chiffres estimés demeurent préoccupants, notamment lorsque l'on connaît les conséquences de ces violences. En dépit de la gravité de la problématique, l'intervention en la matière est complexe, car les connaissances sur les facteurs associés à une atténuation ou une cessation des violences au sein des trajectoires individuelles sont limitées. Yakubovich *et al.* (2018) ont réalisé une méta-analyse des recherches longitudinales sur les facteurs de risque et de protection des violences au sein du couple. Il ressort que les études longitudinales sont rares, qu'elles proviennent presque exclusivement des États-Unis, qu'elles ne s'intéressent pour l'essentiel qu'à la prévalence du phénomène, qu'elles ne considèrent que les violences physiques au détriment d'autres formes de violence et que peu de considération est vouée au contexte dans lequel surviennent ces violences.
- 2 Ainsi, on connaît peu les paramètres des violences en contexte conjugal, comment elles se déploient et ce qui les influence à travers le temps. Il existe tout de même quelques

études qui démontrent que les violences physiques et sexuelles au sein du couple, lorsqu'elles surviennent, sont loin d'être des réalités stables (Blondin *et al.*, 2018 ; Patard *et al.*, 2020 ; Piquero *et al.*, 2006), on peut donc s'interroger sur les facteurs susceptibles de moduler l'occurrence, la fréquence ou encore la gravité de ces violences. On peut notamment se demander si les femmes, par leurs actions, sont susceptibles d'avoir un impact sur les violences subies. Il ne s'agit pas de faire porter la responsabilité des violences aux femmes mais bien de savoir si les actions déployées par ces femmes pour se protéger et protéger leur famille vont avoir un impact sur les violences subies. La présente étude a pour objectif d'explorer des stratégies de protection (demande d'aide et réactions face à la violence) des femmes vis-à-vis des violences subies. Un intérêt est voué au contexte et à l'efficacité perçue de ces actions entreprises par les femmes victimes de violence conjugale.

1.1. Les stratégies de protection

- 3 Le contexte et les circonstances dans lesquelles les victimes de violence conjugale se trouvent, peuvent avoir une incidence sur les stratégies mises en place, tant sur leur forme que sur leur nombre. Les stratégies renvoient ici aux comportements, actions et demandes d'aide que peuvent déployer les femmes pour leur protection et la protection de leur famille. Selon Morgan et ses collaboratrices (2016), certains événements ou circonstances peuvent, pour certaines femmes, inciter la demande d'une aide extérieure (protection des enfants, comportement des professionnels de santé, etc.), comme y mettre un frein (dénier ou normalisation des violences, peur des conséquences, etc.). Les demandes d'aide peuvent être formelles (personnel soignant, police, avocat, etc.) comme informelles (famille, amis, voisins, collègues) et des stratégies d'apaisement ou de résistance auprès du partenaire, par exemple, peuvent aussi faire partie de l'ensemble des comportements et approches tentés par les femmes en fonction du contexte pour diminuer et/ou stopper les violences. Ansara et Hindin (2010) ont analysé les données de l'enquête sociale générale canadienne de 2004. Seuls les participants ayant signalé des violences physiques ou sexuelles dans les cinq années précédant l'enquête ont été inclus dans leurs analyses. Elles indiquent que 80,5 % des répondantes ont dévoilé la violence à une source informelle (famille, amis, voisins, collègues) et 63,8 % à une source formelle (police, professionnels de santé, services pour les victimes)¹. Barrett *et al.* (2019) ont analysé l'enquête sociale générale de 2009 et ont retrouvé des taux similaires à ceux d'Ansara et Hindin (2010) avec 79,6 % des répondants ayant sollicité de l'aide auprès d'une source informelle et 53,3 % ayant fait appel à au moins un service d'aide formelle. À partir d'une étude nationale espagnole de 2015, Domenech del Rio et Sirvent Garcia del Valle (2016) observent des taux assez semblables avec 75,6 % des femmes ayant réalisé l'entrevue indiquant qu'elles ont dévoilé les violences subies à leur environnement social et 45 % à un service d'aide formelle.
- 4 Dans ces études, les femmes ayant révélé les violences subies à au moins une personne de leur entourage sont assez nombreuses, elles le sont un peu moins pour le recours à une aide officielle avec toutefois une proportion allant de 45 % à 63,8 % en fonction de la population étudiée. Il faut toutefois mentionner que selon les approches des chercheurs les résultats peuvent être différents. Par exemple la culture et le pays dans lesquels sont menées les recherches sont susceptibles d'apporter des résultats pouvant contraster avec ceux énoncés précédemment. Garcia-Moreno *et al.* (2005) ont mené une

étude internationale dans 10 pays amenant une diversité de cultures et de développements économiques : the « WHO Multi-country Study on Women's Health and Domestic Violence against Women ». Il ressort de leurs résultats qu'une large proportion de femmes ayant vécu des violences physiques et/ou sexuelles n'ont parlé à personne des violences commises par leur partenaire (de 21 % pour la Namibie à 66 % pour le Bangladesh). Ou encore comme le mentionnent Leone *et al.* (2014), selon que l'on considère les femmes victimes de terrorisme conjugal ou celles de violence situationnelle² les recours aux services d'aide ne seront pas les mêmes. À partir d'un sous échantillon de la Chicago Women's Health Risk Study, ces auteurs distinguent deux groupes : l'un de femmes victimes de terrorisme conjugal, l'autre de violence situationnelle. La prise de contact avec au moins l'une des trois sources d'aide formelle (police, médecin, conseiller) diffère entre ces deux groupes : 70,2 % des femmes du premier groupe contre 44,4 % de celles vivant de la violence situationnelle.

- 5 D'autres paramètres liés aux violences peuvent aussi amener un autre éclairage quant au fait de consulter ou non des ressources d'aide. Les femmes vont s'engager dans de nombreuses stratégies en réponse aux violences (Barrett, St. Pierre, 2011), stratégies qui vont varier en fonction de la nature, de l'intensité et de la fréquence des gestes de violence (Ansara, Hindin, 2010). Souvent le recours aux soutiens informels va précéder la sollicitation des ressources formelles (Hanson *et al.*, 2019), même si l'alternance entre ces deux types de ressources fait partie du processus de lutte contre les violences (Thaller *et al.*, 2014 cités par Hanson *et al.*, 2019). Certaines recherches suggèrent que les victimes seraient plus susceptibles de demander de l'aide lorsque la gravité et la fréquence des violences augmentent (Domenech del Rio, Sirvent Garcia del Valle, 2016 ; Goodson, Hayes, 2018 ; Hanson *et al.*, 2019). Ansara et Hindin (2010) vont observer des taux augmentant jusqu'à 87 % de sollicitation du réseau de soutien informel de la part des femmes lorsqu'elles ont vécu des violences de plus forte gravité. Leurs résultats indiquent également que les ressources d'aide formelle comme la police ou les professionnels de santé sont plus utilisées par les femmes vivant des violences sévères que par celles dont les violences sont moins graves. Domenech del Rio et Sirvent Garcia del Valle (2016) constatent que la probabilité est huit fois plus élevée pour les femmes ayant vécu des violences sexuelles et des violences physiques graves de rapporter les faits à la police que celles n'ayant pas vécu de violences sexuelles ou celles dont les violences physiques sont modérées. Les probabilités de demander une aide formelle ou d'en parler à une personne de son entourage sont également plus élevées (respectivement 3 fois et 2 fois) pour celles subissant des violences sexuelles et des violences physiques graves. Les auteures indiquent également que les femmes ont plutôt tendance à se tourner vers de l'aide informelle pour des formes modérées de violence et lorsque cette dernière augmente, alors les femmes ont recours aux ressources formelles d'aide. Selon Barrett et St. Pierre (2011), plus les violences sont sévères plus les femmes vont avoir tendance à utiliser les deux types d'aide formelle et informelle.
- 6 En plus d'évaluer la prévalence des recours aux ressources d'aide formelle et informelle, Fanslow et Robinson (2010) ont cherché à connaître l'évaluation faite par les femmes des réponses qu'elles avaient obtenues après avoir réussi à parler des violences à quelqu'un. Les analyses portent sur un échantillon de 956 femmes ayant participé à une étude plus large (« *New Zealand violence against women study* ») menée à l'université d'Auckland. Les participantes retenues par Fanslow et Robinson avaient vécu au moins un acte de violence physique et/ou sexuelle de la part d'un partenaire

intime. Leurs résultats révèlent que les femmes estiment avoir reçu une réponse aidante entre 50 % et 66 % des cas. Les seules ressources ayant été jugées comme aidantes par la totalité de la population d'étude de Fanslow et Robinson sont les refuges pour femmes. Lorsqu'elles ont parlé de ce qu'elles vivaient à la famille du conjoint ou à leurs enfants, moins de 50 % des personnes ont cherché à les aider. Quarante pourcents des femmes ayant vécu de la violence au sein de leur couple rapportent que personne ne leur est venue en aide (Fanslow, Robinson, 2010). Lorsque les femmes se tournent vers leurs ami·es ou famille, elles le font pour des conseils, des encouragements, du soutien émotionnel mais aussi pour un soutien plus tangible comme un endroit où se réfugier, ou de l'aide avec les enfants (Goodkind *et al.*, 2003). Les résultats obtenus par Goodkind *et al.* indiquent que 91 % des femmes de leur échantillon a parlé de la violence subie à une ami·e ou un membre de la famille. Lorsque du soutien leur était apporté il était surtout émotionnel. En fonction des circonstances, ce soutien pouvait être plus ou moins important. Il était plus significatif lorsque les femmes étaient mariées plutôt qu'en union libre et lorsqu'elles avaient reçu plus de menaces. La tendance s'inverse et le soutien devient moindre lorsqu'il y avait eu des séparations antérieures, plus il y avait eu de séparations temporaires antérieures et moins le soutien apporté aux femmes était ressenti par celles-ci. Les résultats d'une étude longitudinale, basée sur des entretiens menés auprès de femmes, à trois reprises sur une période de trois ans, menée par Campbell *et al.* (1998), indiquent que près de la moitié des femmes a cherché conseils ou de l'aide auprès de quelqu'un. C'est bien souvent une amie qui est source de soutien. Cependant, d'autres réactions ont également été mentionnées comme le fait de recevoir des critiques ou la minimisation des faits de la part des personnes auprès de qui les femmes ont recherché du soutien. Il ressort des résultats de ces différentes études que la famille et les amis peuvent être perçus comme une source de soutien et d'aide mais aussi à l'inverse ils peuvent laisser la victime sans aucun soutien, voire la blâmer pour les violences subies. Ces derniers comportements sont d'autant plus dommageables, que les recherches portant sur le soutien social apporté aux femmes victimes de violence conjugale indiquent que celles se sentant soutenues socialement s'en sortent mieux que celles qui ne perçoivent pas de soutien (Goodman *et al.*, 2016 ; Goodman *et al.*, 2005 ; Nolet *et al.*, 2019).

- 7 Campbell *et al.* (1998), mentionnent également que plus de la moitié des participantes indique avoir contacté la police au moins une fois. Parmi celles-ci, près de la moitié estime que cet appel a été utile car cela a permis des mesures concrètes et immédiates comme la confiscation de l'arme de l'agresseur, le fait d'être emmené dans un refuge ou encore l'accélération des mesures comme l'obtention d'une ordonnance de protection. Pour les autres, il s'avère que leur appel n'a rien changé, voire que celui-ci a détérioré la situation, les forces de l'ordre indiquant qu'ils ne pouvaient rien faire ou ne se déplaçaient même pas. Enfin, les auteures mentionnent un autre type de stratégie qui est celle de frapper en retour pour se défendre. Une petite minorité de celles ayant eu ce type de comportement indique que cela a réellement amené une baisse de la violence de la part de leur partenaire mais pour les autres cela n'a fait qu'augmenter la colère de ce dernier. Parker *et al.* (2015) ont également mesuré l'efficacité perçue par les femmes des stratégies qu'elles avaient pu mettre en place pour se protéger de futures violences. Pour cela, ils ont utilisé les données provenant de « *The Brief Danger Assessment Prevention Intervention* », une étude portant sur des femmes (N = 197), victimes de violences physiques et/ou sexuelles et cherchant à obtenir des ordonnances de protection contre leur partenaire ou ex-partenaire. Leurs résultats indiquent que les

femmes ont en moyenne utilisé 8,2 stratégies parmi les 17 proposées. Les stratégies perçues comme les plus efficaces par les femmes sont les stratégies de sécurité (« *safety strategies* », par exemple cacher de l'argent, les armes ou les papiers importants, préparer un plan pour s'échapper). Le fait de parler à sa famille ou à des amis a été jugé comme modérément efficace. Enfin, les stratégies que les femmes ont jugées comme les moins efficaces sont celles d'apaisement (par exemple ne pas crier durant les violences). Les femmes fournissent donc des efforts répétés pour apporter des changements à la situation. Goodman *et al.* (2005) se sont penchés sur l'effet des comportements d'apaisement (par exemple faire tout ce que le partenaire souhaite, ne pas crier) et de résistance (par exemple par la confrontation directe avec des ripostes physiques, l'utilisation d'une arme, le refus de faire ce que le partenaire avait demandé, dormir séparément, ou encore quitter la maison) sur les revictimisations. Il s'avère que ces deux types de comportements (apaisement et résistance) sont liés à des taux plus élevés de revictimisations. C'est lors de l'utilisation des comportements de confrontation directe que les risques de subir de nouveau des violences est le plus important. Ces auteurs indiquent donc que ce type de comportements ne permet pas de mettre un terme aux violences sur le long terme. Certains événements comme des violences envers les enfants, ou des violences plus graves, peuvent amener la modification des stratégies adoptées par les femmes en passant de comportements d'évitement et à des comportements de défense telles que des ripostes physiques ou verbales et ce même si cela n'est pas plus efficace (Wood *et al.*, 2019). À propos des comportements qui permettraient d'arriver à une diminution de la revictimisation, la littérature est loin d'identifier des actions spécifiques. Ceci s'explique possiblement par le fait que l'efficacité des comportements dépendra de différentes conditions : du contexte, de la culture, de la nature des violences subies, de l'accès aux structures d'aide (quand elles sont connues par les femmes), etc. Il est donc nécessaire de poursuivre la recherche afin de trouver des stratégies adaptées.

1.2. La présente étude

- 8 Les violences peuvent s'exercer sous différentes formes, varier en nombre et en intensité au fil du temps comme nous l'avons déjà montré dans des études antérieures (Blondin *et al.*, 2018, Patard *et al.*, 2020). Pour faire face à ces violences, certaines femmes adoptent diverses stratégies. Celles-ci peuvent être formelles, informelles, d'apaisement ou encore de résistance, variant tant en fonction du contexte que de la stratégie utilisée. Comparativement aux études portant sur les violences en elles-mêmes peu d'études s'intéressent aux stratégies utilisées par les victimes pour minimiser les risques de revictimisation. Leur nombre diminue encore lorsque cela porte sur leur efficacité objective ou perçue (Parker, Gielen, 2014) et lorsque c'est le cas, les résultats sont contradictoires (Parker *et al.*, 2015) comme nous avons pu le voir dans la partie théorique. L'objectif de cet article est cette fois-ci d'apporter une contribution relative aux moyens utilisés par les femmes en se centrant sur les réactions et demandes d'aide mises en place par les participantes et les évaluations de l'efficacité de ce qu'elles ont tenté. Les analyses descriptives réalisées apporteront des informations sur l'utilisation de telles démarches en fonction de circonstances de vie mais également des formes de violences subies. Les données auto-révélées recueillies auprès de femmes victimes de violence conjugale permettent également d'examiner l'efficacité perçue, à court comme à long terme, par les femmes de ces stratégies de protection. Ces portraits

permettent d'obtenir une compréhension plus complète des violences subies et des stratégies mises en place par les femmes victimes pour y faire face. Cela pourrait également offrir des pistes d'enrichissement des campagnes de sensibilisation aux violences au sein du couple, ainsi que d'orienter l'intervention auprès des femmes.

2. Méthodologie

- 9 Les données de la présente recherche ont été obtenues grâce à des entretiens structurés et administrés en face-à-face entre 2014 et 2016 auprès de 75 femmes³ ayant vécu de la violence conjugale. Pour qu'une femme soit considérée comme ayant été victime de violence conjugale et donc faire partie de l'étude, elle a dû subir au moins un type de violence (physique, sexuelle, psychologique, économique) durant les trois ans précédant l'entrevue. Deux autres conditions de recrutement ont été définies : 1) être une femme ; 2) avoir au minimum 18 ans au moment de l'entretien. Le référencement s'est effectué avec l'aide de plusieurs ressources de la province du Québec : maisons d'hébergement du Québec, services d'aide aux victimes, services correctionnels, organismes communautaires, maisons de thérapie et aussi par voie d'affichages et de publicités. La multiplicité des lieux de recrutement permet une plus grande diversité des trajectoires de violence et de recherche d'aide représentées. La durée moyenne des entrevues était de deux heures et demie. Par le passé ces données ont été utilisées pour comprendre différents aspects⁴ des trajectoires de ces femmes ayant subi des violences en contexte conjugal, mais les moyens mis en place par les femmes pour contrer cette violence et leur efficacité n'ont jamais été explorés auparavant.
- 10 Le matériel utilisé pour la recherche comporte deux parties. Dans la première partie du questionnaire, des informations ont été colligées à l'aide de questions fermées sur les caractéristiques individuelles des participantes : données sociodémographiques et familiales, limitations physiques et psychologiques, événements de vie, opinions et attitudes sur différents sujets (pour plus de détails, voir Blondin *et al.*, 2018). La seconde partie se focalise sur les violences en contexte conjugal survenues au cours des 36 mois précédant l'entretien et sur les circonstances de vie qui les accompagnent. Cette partie des données a été recueillie à l'aide de la méthodologie des calendriers d'histoire de vie. Cette méthode permet d'obtenir des informations détaillées à court terme, sur une base pouvant être journalière, mensuelle ou annuelle et s'est révélée fiable (Hayes, 2018 ; Sutton *et al.*, 2011). Elle permet également l'amélioration de la qualité des données rétrospectives, en particulier avec la synchronisation des événements, et de retracer la séquence d'événements et de changements pouvant survenir dans les trajectoires individuelles (Freedman *et al.*, 1988). La méthode des calendriers d'histoire de vie dicte un ordre dans l'exploration des thèmes allant des événements les plus faciles à mémoriser à ceux dont le rappel est plus compliqué. La structure de collecte des données est adaptée à la structure de la mémoire autobiographique des participantes (Belli, 1998). Dans la présente recherche, les thématiques abordées ont été choisies pour leur pertinence théorique ou empirique et sont les suivantes : 1) le lieu de résidence ; 2) les circonstances de vie ; 3) les expériences de victimisation (autres que celles en contexte conjugal) ; 4) les contacts avec le système de justice ; 5) la situation professionnelle et économique ; 6) la criminalité ; 7) la relation conjugale et ses caractéristiques ; 8) les caractéristiques du partenaire ; 9) la violence conjugale (type, fréquence, sévérité, réciprocité) ; 10) les réactions de la victime ; 11) les expériences

avec le système de justice ; 12) les consommations d'alcool et de drogues. Le but recherché est de reconstruire avec la participante sa trajectoire de victimisation en recueillant des renseignements pour chaque mois de la période étudiée.

2.1. Description des participantes et du contexte

- 11 Cette partie vise à faire le portrait des femmes ayant participé à la recherche (Tableau I). L'âge moyen des participantes au moment de la période fenêtre est de 32,7 ans. Durant la période étudiée, un tiers des participantes (32 %) a été enceinte. Le nombre moyen d'enfants est de 1,7. Plus de la moitié des participantes (58,7 %) ont un niveau scolaire post secondaire. Plus des 2/3 des participantes ont occupé un emploi durant les trois années étudiées. Les participantes déclarent également présenter des limitations tant physiques que psychologiques. La fréquence de ces handicaps varie en fonction du type de limitation : les participantes rapportent pour 8 % d'entre elles des difficultés à communiquer dans leur langue et 49 % estiment rencontrer des limitations dans leurs activités quotidiennes à cause de leur état psychologique. La consommation de médicaments est présente pour un quart des femmes. La majorité des participantes (64,5 %) rapportent une consommation d'alcool durant la période étudiée alors que la consommation de marijuana est notée chez une participante sur cinq. Concernant les relations conjugales, plus des ¾ des participantes (78,7 %) n'ont eu qu'une seule relation durant la période fenêtre, les autres ont eu deux relations durant cette même période.

Tableau I. Description des caractéristiques individuelles des participantes et des circonstances de vie

Caractéristiques individuelles	
Âge	32,7 ans (E.T = 9,7)
Scolarité	29,3 %
Primaire	9,3 %
Secondaire	40 %
Cégep/professionnel	18,7 %
Université	
Nombre d'enfants	1,7 (E.T = 1,5)
Handicap	10,7 %
Difficultés à entendre	10,7 %
Difficultés à voir	21,3 %
Difficultés à marcher	16 %
Difficultés à saisir un objet	8 %
Difficultés à communiquer	49,3 %
Limitations à cause de l'état psychologique	18,6 %
Limitation à cause d'un problème physique	
Antécédents criminels	34,7 %

Antécédents victimisation	82,7 %
Les circonstances de vie	
Emplois	69,3 %
Grossesses	32 %
Tentatives de suicide	16 %
Consommation de médicaments	28 %
Pour dormir	25,3 %
Pour se calmer	29,3 %
Pour dépression	
Consommation d'alcool	64 %
Consommation de stupéfiants	22,7 %
Marijuana/hash	14,7 %
Cocaïne	6,7 %
Crack/freebase	1,3 %
Héroïne/méthadone	0 %
Barbituriques/dépresseurs	1,3 %
Hallucinogènes	14,7 %
Amphétamines/uppers	0 %
D'autres substances	

- 12 Les participantes rapportent toutes avoir vécu de la violence psychologique. La violence physique a été rapportée par 84 % des participantes. La violence économique a quant à elle été vécue par 68 % de l'échantillon et enfin la violence sexuelle a été signalée par 49,3 % des femmes interrogées (pour plus de détails, Patard *et al.*, 2020). Un indice de contrôle coercitif⁵ a été calculé à partir des réponses à des questions portant sur l'isolement (exemple de question : est-ce que votre partenaire limite la quantité de temps que vous passez avec des amis et/ou de la famille ?) et l'intimidation (exemple de question : est-ce que votre partenaire utilise des regards, des actions, des gestes pour changer vos comportements ?). Pour chacune des dix questions les participantes devaient se positionner sur une échelle allant de 0 – jamais à 4 – toujours. Les scores ont été additionnés pour donner l'indice de contrôle coercitif. Ce dernier varie donc de 0 à 40. Plus le score se rapproche de 40, plus les comportements de manipulation et d'intimidation visant à instiller la peur chez les femmes ont été importants et réguliers. Pour notre population d'étude, la moyenne de cet indice est de 25,7 (E.T = 7,8 ; min = 0, max = 36). Notre échantillon est relativement homogène. Cela montre également que le niveau de contrôle coercitif vécu par notre population d'étude est assez élevé indiquant un nombre important de comportements visant à l'instillation de la peur chez ces femmes.

2.2. Le recueil des stratégies de protection

- 13 Les données ont été colligées sur une période rétrospective de trois ans (période fenêtre) à partir de questions fermées. Une liste de sept réactions a été proposée aux participantes : « confronter le partenaire », « suggérer au partenaire de demander de l'aide », « chercher de l'information », « éviter les situations violentes », « réagir à la violence par la violence », « utiliser des drogues », « s'armer ». Pour chacune des réactions, il était demandé aux participantes de répondre par oui ou non si elles avaient eu ce comportement durant la période des trois ans. Si la réponse était positive alors la participante était invitée à placer sur le calendrier les mois durant lesquels cette réaction avait pu avoir lieu et d'évaluer l'efficacité perçue de cette action sur la diminution voire l'arrêt des violences.
- 14 Pour une partie des demandes d'aide la même démarche a été effectuée que pour les réactions à savoir « demander de l'aide à un professionnel », « demander des conseils auprès d'un avocat », « demander de l'aide à la famille », « demander de l'aide à des amies », « demander à un proche pour être hébergée » et enfin « demander à un proche d'héberger les enfants ». Après avoir demandé aux participantes si elles avaient sollicité de l'aide auprès des maisons d'hébergement et des services de police, ces événements étaient placés sur le calendrier si ces ressources avaient été utilisées mais il ne leur a pas été demandé d'en évaluer l'efficacité sur l'évolution des violences à court ou long terme. Pour la mesure intitulée « avoir recours à un service de soins », ce sont les réponses aux questions renvoyant à la consultation d'un médecin, à une hospitalisation, à un suivi thérapeutique en lien avec les violences subies qui ont été assemblées. Le cas échéant, chacune de ces trois démarches a été placée par la participante sur le calendrier. Comme pour les maisons d'hébergement et les services de police l'efficacité perçue n'a pas été questionnée pour les démarches de soins.

2.3. Stratégies d'analyse

- 15 L'objectif poursuivi étant de faire un portrait des stratégies de protection : prévalence et occurrence au sein des trajectoires individuelles des participantes ainsi que de la perception par les participantes de l'efficacité perçue des stratégies. Pour cela les informations des calendriers d'histoire de vie ont été agrégées. Les analyses descriptives ont été réalisées à l'aide du logiciel SPSS version 25.

3. Résultats

- 16 Dans un premier temps, nous aborderons les réactions qu'ont pu avoir ou non les participantes durant les trois années étudiées puis ce sont les différentes demandes d'aide qui seront traitées.
- 17 Chaque situation étant unique les participantes n'ont pas toutes eu recours aux mêmes stratégies, ni au même nombre de stratégies. Sans distinction des réactions ou des demandes d'aide formelle et informelle, elles ont toutes fait appel au minimum à une des stratégies. En moyenne ce sont 7,5 stratégies qui ont été employées (E.T = 2,56 ; min = 1, max = 12).

3.1. Les réactions

- 18 La *prévalence* s'intéresse à la présence ou l'absence de chaque réaction dans les histoires des femmes. Elle consiste à relever le nombre de femmes ayant utilisé au moins une fois durant la période fenêtre la réaction étudiée. Les analyses descriptives montrent que quatre types de réactions ont été réalisés par les deux tiers des participantes à savoir « confronter le partenaire » (72 %), « suggérer au partenaire de demander de l'aide » (66,7 %), « chercher de l'information » (65,3 %) et « éviter les situations violentes » (62,7 %). Réagir à la violence subie par la violence a été utilisé par près de la moitié de l'échantillon (44 %, voir Tableau II). Les réactions les moins représentées sont la consommation de drogues (10,7 %) et le fait de se procurer une arme (2,7 %). La prévalence est donc élevée pour la majorité des réactions présentées dans l'étude.

Tableau II. Prévalence, occurrence et efficacité perçue des réactions

Réaction	Prévalence	Occurrence	Efficacité perçue			
			Non	Oui à court terme	Oui à long terme	Non-réponse
Confronter le partenaire	72,0 % (54)	22,6 %	59,3 % (32)	33,3 % (18)	5,6 % (3)	1,9 % (1)
Suggérer au partenaire de demander de l'aide	66,7 % (50)	12,5 %	90,0 % (45)	4,0 % (2)	0,0 %	6,0 % (3)
Chercher de l'information	65,3 % (49)	4,1 %	38,8 % (19)	28,6 % (14)	24,5 % (12)	8,2 % (4)
Éviter les situations violentes	62,7 % (47)	41,7 %	29,8 % (14)	57,5 % (27)	10,6 % (5)	2,1 % (1)
Réagir à la violence par la violence	44,0 % (33)	15,6 %	78,8 % (26)	6,1 % (2)	3,0 % (1)	12,1 % (4)
Utiliser des drogues	10,7 % (8)	34,9 %	62,5 % (5)	25,0 % (2)	0,0 %	12,5 % (1)
S'armer	2,7 % (2)	2,0 %	50,0 % (1)	0,0 %	0,0 %	50,0 % (1)

- 19 L'*occurrence* s'intéresse quant à elle à l'aspect isolé ou récurrent des réactions et consiste donc à regarder, sur combien de mois à risque⁶, chaque réaction était présente. En pratique, l'occurrence des réactions a été calculée en divisant le nombre de mois où il y avait présence d'une réaction par le nombre de mois à risque des participantes ayant utilisé ce type de réaction. Cet ajustement permet de tenir compte de l'utilisation réelle de chaque réaction par ces femmes. La réaction la plus récurrente est l'évitement des situations violentes (41,7 %), alors que celle présentant un aspect isolé est le fait de se procurer une arme (2 %). L'occurrence des réactions est donc très variable en fonction de la nature de ces dernières. Le troisième aspect auquel on s'intéresse est

l'efficacité perçue des réactions qu'ont pu avoir les participantes. Celle-ci renvoie à la perception qu'ont les femmes quant à l'efficacité de la stratégie adoptée sur la diminution ou l'arrêt des violences à court terme et à long terme. Une très grande majorité (90 %) des femmes ont estimé que le fait de suggérer au partenaire de demander de l'aide n'était pas efficace pour diminuer les violences. En ce qui a trait au fait de réagir à la violence par la violence, 78,8 % des femmes indiquent que cette réaction n'a pas permis de diminuer les violences subies. À court terme, le fait d'éviter les situations violentes a été jugé comme étant une stratégie efficace par plus de la moitié des participantes ayant eu recours à cette mesure (57,5 %). On peut noter que même si c'est cette stratégie qui présente le taux d'efficacité perçue le plus élevé, celui-ci reste tout de même mitigé. Les résultats indiquent également que rares sont les réactions qui ont un effet sur le long terme. Seul le fait d'aller chercher de l'information a été perçu comme étant efficace pour diminuer ou faire cesser les violences à long terme par quasiment le quart des femmes (24,5 %) ayant réalisé cette démarche. Les autres réactions n'ont été perçues comme efficaces que par 10 % des femmes au mieux.

- 20 En plus des réactions qu'ont pu employer les participantes pour faire face à la violence, elles ont aussi pu faire d'autres démarches dont le recours à de l'aide formelle et/ou informelle.

3.2. Les demandes d'aide

- 21 Les différentes demandes d'aide évaluées par le questionnaire ont été regroupées en deux catégories : les demandes d'aide formelle et les demandes d'aide informelle. La quasi-totalité des participantes (98,7 %) rapporte avoir eu recours à une ressource formelle et/ou informelle d'aide (voir Tableau III). Seules deux participantes révèlent ne pas avoir fait appel à une source d'aide formelle. Plus des trois quarts (76 %) des femmes ont sollicité une aide informelle. Une seule participante indique n'avoir cherché d'aide, ni auprès d'une source formelle, ni auprès d'une source informelle.

Tableau III. Prévalence, occurrence et efficacité perçue des demandes d'aide

Type de demande d'aide		Prévalence	Occurrence	Efficacité perçue			
				Non	Oui à court terme	Oui à long terme	Non-réponse
Aide formelle	Avoir recours à un service de soins (médecin, hospitalisation, thérapie)	65,3 % (49)	11,2 %	Pas d'information			
	Avoir séjourné en maison d'hébergement	57,3 % (43)	8,8 %				

	Avoir été en contact avec la police pour des faits de violence conjugale	60,0 % (45)	4,3 %				
	Demander de l'aide à un professionnel	68 % (51)	5,1 %	27,5 % (14)	29,4 % (15)	23,5 % (12)	19,6 % (10)
	Demander des conseils à un avocat	26,7 % (20)	4,0 %	30,0 % (6)	35,0 % (7)	25,0 % (5)	10,0 % (2)
Aide informelle	Demander de l'aide à la famille	41,3 % (31)	5,6 %	41,9 % (13)	35,5 % (11)	22,6 % (7)	0,0 %
	Demander de l'aide à des ami·es	49,3 % (37)	8,4 %	29,7 % (11)	48,7 % (18)	21,6 % (8)	0,0 %
	Demander à un proche pour être hébergée	46,7 % (35)	5,7 %	17,1 % (6)	34,3 % (12)	25,7 % (9)	22,9 % (8)
	Demander à un proche d'héberger les enfants	21,2 % (11/52)	8,2 %	45,4 % (5)	36,4 % (4)	18,2 % (2)	0,0 %

- 22 Parmi les sources d'aide formelle, à part la consultation d'un avocat, toutes les autres mesures (demander de l'aide à un professionnel, avoir recours à un service de soins, avoir été en contact avec la police, avoir séjourné dans une maison d'hébergement) ont été utilisées par plus de la moitié des participantes. L'occurrence de ces stratégies (de 4 % à 11 %) indique qu'elles sont employées rarement et de façon non constante. L'efficacité perçue n'est disponible que pour la demande de conseils auprès d'un avocat⁷. Les avis sont nuancés et se répartissent de façon relativement équivalente entre l'inefficacité, l'efficacité à court terme et celle à long terme.
- 23 Moins de la moitié des participantes ont eu recours à des stratégies de demandes d'aide informelle. La mesure la plus souvent utilisée est la demande d'aide à des ami·es (49,3 %). De manière générale, le recours à une aide informelle est jugé comme étant non efficace ou efficace sur du court terme même si l'efficacité perçue est plus importante que dans le cas des réactions. En effet, c'est au maximum 25 % des participantes qui estiment efficace sur le long terme le fait de demander à être hébergée par un proche. Les participantes jugent même que demander de l'aide à la famille est inefficace dans 41,9 % des cas. Il s'agit donc de mesures temporaires qui ne sont dans la plupart des cas pas des solutions durables sur le long terme.
- 24 Pour résumer, les réactions ont la prévalence la plus importante dans les histoires des femmes puis viennent les demandes d'aide formelle et enfin les aides informelles. Ce sont de nouveau les réactions qui ont la plus forte récurrence par rapport à celle des demandes d'aides formelles et informelles. Enfin, bien qu'elles soient les moins présentes et récurrentes, ce sont les demandes d'aides formelles et informelles qui apparaissent comme ayant une meilleure efficacité perçue par rapport aux réactions.
- 25 Les stratégies utilisées pouvant varier en fonction des violences subies et de la gravité de celles-ci, d'autres analyses descriptives ont donc été menées⁸. D'après les

corrélations (Tableau IV) il existe une association positive entre le nombre de violences subies et le nombre de demandes d'aide (formelle et informelle). Lorsque l'on dissocie les aides formelles des aides informelles, l'association positive avec le nombre de violences subies ne ressort que pour les aides formelles. En regardant ce qui se passe avec le nombre de mois durant lesquels les participantes ont déclaré avoir subi de la violence, aucune association n'est retrouvée avec le nombre de réactions ou de demandes d'aide, que celle-ci soit formelle ou informelle. La littérature indiquant que les femmes ayant subi des actes de plus forte gravité ont tendance à avoir plus recours à des aides formelles notamment, nous nous sommes interrogés sur la relation entre le nombre d'actes de violence sexuelle et de violence physique de plus forte gravité et le nombre de demandes d'aide. Concernant les actes de violence physique de gravité majeure, aucune association avec le nombre de demande d'aide ou de réaction n'est observée. Une association positive est constatée entre le nombre d'actes de violence sexuelle de gravité majeure et le nombre de demandes d'aide informelle.

Tableau IV. Corrélations entre les violences subies et les stratégies de protection utilisées

	Nombre de réactions	Nombre de demandes d'aide informelle	Nombre de demandes d'aide formelle	Nombre de demandes d'aide formelle et informelle	Nombre de stratégies de protection
Nombre de violences subies	0,014	0,162	0,240*	0,290*	0,199
Nombre de mois avec violence	0,046	0,211	0,055	0,182	0,147
Nombre de violence sexuelle grave	0,086	0,375*	-0,036	0,191	0,188
Nombre de violence physique grave	0,056	0,047	0,086	0,097	0,099

* = $p < 0,05$

- 26 Le nombre de violences subies renvoie aux différents types de violence (physique, sexuelle, psychologique, économique) donc 2 types, 3 types ou 4 types. Les deux participantes n'ayant subi qu'un type de violence ont été regroupées avec celles en ayant subi deux.
- 27 Au regard de ces résultats, sur une période temporelle observée de 36 mois, lorsque la dynamique des événements n'est pas prise en considération, il n'y a que peu de différences qui apparaissent dans l'emploi de telle ou telle stratégie en fonction des violences subies. Ainsi, pour une meilleure compréhension du contexte dans lequel ces stratégies de protection sont déployées par les femmes, il importe d'adopter une

perspective plus microscopique quant à l'unité d'analyse (par exemple sur une base mensuelle ou quotidienne) et d'examiner les facteurs qui induisent ces comportements au sein des trajectoires individuelles. Une telle analyse permettrait également de se pencher sur l'efficacité objective de ces stratégies à travers le temps.

4. Discussion

- 28 L'objectif poursuivi était de dresser un portrait global des stratégies utilisées, ou non, par les participantes et de leur efficacité perçue sur la diminution, voire l'arrêt des violences. L'apport de cette perception subjective de l'efficacité des stratégies de protection serait de contribuer à enrichir les campagnes de sensibilisation.
- 29 Toutes les participantes ont tenté une stratégie sous la forme de réactions ou de demandes d'aide. L'utilisation de ces dernières a été assez élevée, la moyenne s'élevant à 7,5 stratégies mises en place durant la période étudiée. Cette multiplication des démarches entreprises peut s'expliquer par la proactivité des femmes qui font appel à un registre varié de stratégies. Les femmes s'adaptent et adaptent les ressources mobilisées en fonction du contexte et de ce qu'elles pensent être, à ce moment-là, le plus sécuritaire pour elle et leur famille. Une autre explication possible est due à l'efficacité fort relative de ce qu'elles ont pu tenter : les réactions sont majoritairement jugées inefficaces et l'efficacité des demandes d'aide⁹ est mitigée. Le fait que la réaction apparaissant comme la plus récurrente soit celle d'éviter les situations violentes n'est pas une surprise en soi. En effet, les participantes ont appris au fil de la relation à distinguer ce que leur partenaire aime ou n'aime pas (Hayes, 2013) et ce qui déclenche ou non la violence. De ce fait, elles peuvent adapter leurs propres comportements pour éviter un épisode violent, cela explique que sur le court terme ce soit ce type de réaction qui apparaisse comme ayant le plus fort taux d'efficacité perçue. La réaction violente suite aux violences, utilisée par certaines des participantes peut être le résultat d'un changement de stratégie (Wood *et al.*, 2019), de l'accumulation de menaces, de coups, d'intimidations de la part de leur partenaire ou encore celui d'une bagarre entre eux se transformant en altercation physique. Les données présentées précédemment ne permettent pas de déterminer quelles situations sont présentes et dans quelles proportions. La perception de l'inefficacité d'une telle réaction dans notre population d'étude confirme les résultats de Goodman *et al.* (2005) stipulant que l'utilisation de stratégies de confrontation ne permettait pas de mettre un terme à la violence sur le long terme. La réaction jugée la plus efficace dans la réduction des violences est celle de chercher de l'information. Cela peut s'expliquer par une meilleure compréhension de la situation et des possibilités qui sont offertes aux femmes vivant des violences au sein de leur couple. Étant plus sensibilisées après la prise de renseignements, les participantes ont pu mettre en place d'autres stratégies qui ont permis de se protéger des violences. Il n'a pas été demandé aux participantes quel genre d'informations elles sont allées chercher ni celles qu'elles avaient obtenues. Il serait intéressant dans une prochaine cueillette de données de savoir quel genre de renseignements reçus les ont le plus aidées afin d'améliorer les campagnes de sensibilisation.
- 30 Tous les recours formels ont été utilisés par plus de la moitié des femmes ayant participé à l'étude à part la consultation d'un avocat. Le dévoilement des faits à la police est assez élevé avec presque les deux tiers des femmes qui ont été en contact

avec la police pour les faits de violence. Ce taux est assez similaire à ce qui a pu être observé dans d'autres recherches (Ansara, Hindin, 2010 ; Barrett *et al.*, 2019) dont les populations d'études étaient également canadiennes. Il serait toutefois intéressant de savoir si la démarche d'appeler la police a été initiée par la victime ou par une autre personne, témoin des faits. Il est également à noter que le nombre d'actes de violence physique de gravité plus élevée chez les participantes ayant subi ce type de violence n'a pas permis de démontrer une association avec le nombre de stratégies mises en place. Concernant la gravité des actes sexuels, l'augmentation du nombre des actes de plus forte gravité n'est associée qu'à un nombre de demandes d'aide informelle plus important. En cela les résultats vont à l'encontre de ceux observés par Domenech del Rio et Sirvent Garcia del Valle (2016), Goodson et Hayes (2018), ou Hanson *et al.* (2019). Une des explications possibles renvoie aux analyses effectuées qui n'ont pas pris en considération la dynamique des violences au sein du couple. Parmi les sollicitations d'aide auprès du réseau informel, le fait que moins de la moitié des participantes aient eu recours à une aide d'un membre de la famille ou d'une amie peut s'expliquer de différentes manières. Par exemple, elles peuvent s'être directement adressées à une ressource formelle si les violences étaient jugées comme trop importantes, avoir peur des réactions de leur entourage (Morgan *et al.*, 2016) ou elles peuvent aussi avoir été isolées de leur famille et amis par l'auteur des violences, ce qui a pu limiter l'accès à ces ressources (Hayes, 2012). Cette dernière hypothèse peut d'ailleurs être soutenue par les scores assez élevés obtenus à l'indice de contrôle coercitif. Comme dans la recherche de Fanslow et Robinson (2010), les réponses obtenues de la part de la famille et/ou des amies n'ont pas dû être très aidantes vu le peu de participantes ayant jugé ces stratégies efficaces. Or, comme certains auteurs (Goodman *et al.*, 2016 ; Nolet *et al.*, 2019) l'indiquent, l'une des façons de maintenir un bon niveau de sécurité des femmes sur le long terme est d'améliorer le réseau social dans lequel elles vont se retrouver après l'intervention en milieu formel. Les intervenantes des milieux de pratique pourraient donc également intervenir auprès des familles de ces femmes qu'elles prennent en charge afin de favoriser une meilleure compréhension de la situation mais également une meilleure compréhension de ce que les femmes ayant subi les violences souhaitent comme soutien de leur part.

- 31 Cette étude a comme toutes les autres des limites. Tout d'abord, la période fenêtre utilisée n'est pas le reflet de la durée totale de la relation. D'autres stratégies ont donc pu être mises en place en dehors de la période étudiée. D'ailleurs, la liste des stratégies utilisées, qui s'inspire de la littérature, est loin d'être exhaustive. Le recours à une approche différente de celle déployée ici (par exemple qualitative/inductive) pourrait donner accès à une perspective nouvelle sur les stratégies mises en place par les femmes. Ensuite, l'efficacité des stratégies utilisées étant une efficacité perçue, cela ne reflète que le point de vue des participantes. Il est possible d'imaginer obtenir d'autres résultats en mesurant différemment cette variable. L'augmentation de l'effectif de la population d'étude pourrait aussi permettre d'effectuer les analyses qui n'ont pu l'être faute d'un nombre insuffisant de participantes. La mesure de l'efficacité serait également à compléter pour les stratégies n'en ayant pas fait l'objet. Bien que plusieurs études montrent la fiabilité des données issues des calendriers d'histoire de vie, et plus particulièrement afin de reconstituer l'expérience de vie des victimes de violence conjugale (Hayes, 2018), il demeure que cette méthode repose sur la capacité de ces victimes de remémorer des souvenirs difficiles. Il est donc possible que la charge mentale derrière cet exercice ait affecté ce rappel des événements dans certains cas.

Enfin, des analyses prenant en considération le caractère dynamique des violences seraient à effectuer afin d'obtenir un portrait moins figé du phénomène des violences au sein du couple.

5. Conclusion

- 32 Quelles que soient les stratégies mises en place, ou non, par les femmes rencontrées dans cette étude, le but poursuivi est identique : l'espoir que cela change et que les violences cessent. Les analyses descriptives réalisées ont pu montrer une hétérogénéité dans les stratégies employées, mais aussi quant à l'efficacité perçue de ces dernières. Ces portraits montrent donc les efforts et les stratégies de protection déployés par les femmes pour s'en sortir et qu'elles ne sont pas passives ou soumises vis-à-vis de la violence. Il est important que les personnes et ressources contactées par les femmes victimes de violence conjugale prennent en considération les besoins de la femme qu'ils ont en face d'eux et non de généraliser la mise en place d'actions qui ne seraient pas voulues par cette femme. Dans certains cas ça sera l'éloignement du domicile et le souhait de mettre un terme à la relation qui sera souhaité par la femme demandant de l'aide, dans d'autres au moment de la prise de contact c'est seulement le besoin d'être écoutée sans jugement qui est souhaité. Les campagnes de sensibilisation sont utiles pour faire connaître aux femmes les dispositifs existants. Elles peuvent aussi servir à la compréhension par l'entourage et les ressources contactées que le non-désir de quitter son conjoint à l'instant T ou de retourner vivre avec lui après une séparation n'est pas une acceptation de ces violences mais juste ce que la femme juge le moins néfaste pour elle et sa famille à ce moment-là, et cela ne veut pas dire que dans un contexte différent la réponse de cette femme soit identique. Il n'y a pas en soi de réponse unique pour toutes les victimes ni de stratégie miracle permettant de mettre un terme définitif aux violences. Les services proposés doivent être adaptables aux situations de chacune, à l'écoute des demandes et des rythmes de chacune des femmes venant les consulter pour les aider au mieux à franchir les différentes étapes menant à la fin des violences.
- 33 Bien que de nombreuses recherches aient été menées sur les violences conjugales et les stratégies adoptées par les victimes de ces violences, la méthodologie des calendriers d'histoire de vie ne fait pas partie de celles qui ont pu être employées. Suite à la présente description du portrait global des stratégies et de leur efficacité perçue par les femmes réalisée à partir des questions fermées et des calendriers d'histoire de vie, cette méthodologie va nous permettre à l'aide de stratégies analytiques différentes (analyses multiniveaux par exemple) de constater, sur un mode plus objectif, l'efficacité des stratégies employées par les femmes et de prendre en considération toute la complexité des violences au sein du couple.

BIBLIOGRAPHIE

- Ansara D.L., Hindin M.J., 2010, Formal and informal help-seeking associated with women's and men's experiences of intimate partner violence in Canada, *Social Science & Medicine*, 70, 1011-1018.
- Barrett B.J., Peirone A., Cheung C.H., 2019, Help seeking experiences of survivors of intimate partner violence in Canada: the role of gender, violence severity, and social belonging, *Journal of Family Violence*, [en ligne] <https://doi.org/10.1007/s10896-019-00086-8>.
- Barrett B.J., St. Pierre M., 2011, Variations in women's help seeking in response to intimate partner violence: findings from a canadian population-based study, *Violence against women*, 17, 1, 47-70, [en ligne] DOI: 10.1177/1077801210394273.
- Belli R., 1998, The structure of autobiographical memory and the event history calendar: Potential improvement in the quality of retrospective reports in surveys, *Memory*, 6, 383-406.
- Blondin O., Ouellet F., Leclerc C., 2018, Les variations temporelles de la fréquence des violences physiques en contexte conjugal, *Criminologie*, 51, 2, 343-373, [en ligne] <https://doi.org/10.7202/1051235ar>.
- Burczycka M., 2016, La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2014, *Juristat*, [en ligne] <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2016001/article/14303-fra.htm>.
- Campbell J., Rose L., Kub J., Need D., 1998, Voices of strength and resistance: A contextual and longitudinal analysis of women's responses to battering, *Journal of Interpersonal Violence*, 13, 6, 743-762.
- Domenech del Rio I., Sirvent Garcia del Rio E., 2016, Influence of intimate partner violence severity on the help-seeking strategies of female victims and the influence of social reactions to violence disclosure on the process of leaving a violence relationship, *Journal of Interpersonal Violence*, [en ligne] <https://doi.org/10.1177/0886260516676473>.
- Fanslow J.L., Robinson E.M., 2010, Help-seeking behaviors and reasons for help seeking reported by a representative sample of women victims of intimate partner violence in New Zealand, *Journal of Interpersonal Violence*, 25, 5, 929-951.
- Freedman D., Thornton A., Camburn D., Alwin D., Young-DeMarco L., 1988, The life history calendar: A technique for collecting retrospective data, *Sociological Methodology*, 18, 37-68.
- Garcia-Moreno C., Jansen H.A.F.M., Ellsberg M., Heise L., Watts C., 2005, *WHO Multi-country study on women's health and domestic violence against women: Initial results on prevalence, health outcomes and women's responses*, World Health Organization, Suisse.
- Goodkind J., Gillum T., Bybee D., Sullivan C., 2003, The impact of family and friends' reactions on the well-being of women with abusive partners, *Violence Against Women*, 9, 3, 347-373, [en ligne] DOI: 10.1177/1077801202250083.
- Goodman L., Dutton M.A., Vankos N., Weinfurt K., 2005, Women's resources and use of strategies as risk and protective factors for reabuse over time, *Violence against women*, 11, 3, 311-336, [en ligne] DOI: 10.1177/1077801204273297.
- Goodman L.A., Banyard V., Woulfe J., Ash S., Mattern G., 2016, Bringing a network-oriented approach to domestic violence services: A focus group exploration of promising practices, *Violence Against Women*, 22, 1, 64-89.

- Goodson A., Hayes B.E., 2018, Help-seeking behaviors of intimate partner violence victims: A cross-national analysis in developing nations, *Journal of Interpersonal Violence*, [en ligne] <https://doi.org/10.1177/0886260518794508>.
- Hanson G.C., Messing J.T., Anderson J.C., Thaller J., Perrin N.A., Glass N.E., 2019, Patterns and usefulness of safety behaviors among community-based women survivors of intimate partner violence, *Journal of Interpersonal Violence*, [en ligne] <https://doi.org/10.1177/0886260519853401>.
- Hayes B.E., 2012, Abusive men's indirect control of their partner during the process of separation, *Journal of family violence*, 27, 4, 333-344, [en ligne] DOI 10.1007/s10896-012-9428-2.
- Hayes B.E., 2013, Women's resistance strategies in abusive relationship: an alternative framework, *Sage Open*, 3, 3, 1-10, [en ligne] DOI: 10.1177/2158244013501154.
- Hayes B.E., 2018, Benefits and challenges of using life history calendars to research intimate partner violence, *Journal of family violence*, 33, 3, 227-238.
- Johnson M., 1995, Patriarchal terrorism and common couple violence: Two forms of violence against women, *Journal of Marriage and the Family*, 57, 2, 283-294.
- Johnson M., 2008, A typology of domestic violence: Intimate terrorism, violence resistance and situational couple violence, Lebanon, NH, Northeastern University Press.
- Leone J.M., Lape M.E., Xu Y., 2014, Women's decisions to not seek formal help for partner violence: A comparison of intimate terrorism and situational couple violence, *Journal of Interpersonal Violence*, 29, 10, 1850-1876, [en ligne] DOI: 10.1177/0886260513511701.
- Morgan K., Buller A.M., Evans M., Trevillion K., Williamson E., Malpass A., 2016, The role of gender, sexuality and context upon help-seeking for intimate partner violence: A synthesis of data across five studies, *Aggression and Violent Behavior*, 31, 136-146, [en ligne] <http://dx.doi.org/10.1016/j.avb.2016.09.001>.
- Nolet A.-M., Morselli C., Cousineau M.-M., 2019, L'évolution du réseau social des femmes victimes de violence conjugale, *Criminologie*, 52, 2, 300-320, [en ligne] <https://doi.org/10.7202/1065865ar>.
- OMS, 2012, *La violence exercée par un partenaire intime. Comprendre et lutter contre la violence à l'égard des femmes*, [en ligne] https://www.who.int/reproductivehealth/publications/violence/rhr12_36/fr/.
- Ouellet F., Hetroy E., Leclerc C., 2019, La violence physique et sexuelle grave subie par les femmes en contexte conjugal, *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, 72, 1, numéro spécial « AICLF », 54-62.
- Parker E.M., Gielen A.C., 2014, Intimate partner violence and safety strategy use: frequency of use and perceived effectiveness, *Women's Health Issues*, 24, 6, 584-593, [en ligne] <http://dx.doi.org/10.1016/j.whi.2014.08.001>.
- Parker E.M., Gielen A.C., Castillo R., Webster D., 2015, Safety strategy use among women seeking temporary protective orders: the relationship between violence experienced, strategy effectiveness, and risk perception, *Violence and Victims*, 30, 4, 615-635, [en ligne] doi.org/10.1891/0886-6708.VV-D-14-00003.
- Patard G., Ouellet F., Leclerc C., Cousineau M.-M., 2020, Portrait des violences subies par des femmes en contexte conjugal : prévalence, occurrence, co-occurrence des violences et gravité. *Service social*, 66, 1, 115-126, [en ligne] <https://doi.org/10.7202/1068924ar>.
- Piquero A.R., Brame R., Fagan J., Moffitt T.E., 2006, Assessing the offending activity of criminal domestic violence suspects: offense specialization, escalation, and de-escalation evidence from

the spouse assault replication program, *Public health reports*, 121, 409-418, [en ligne] DOI: 10.1177/003335490612100409.

Stark E., 2007, *Coercive control: How men entrap women in personal life*, Oxford, Oxford University Press.

Sutton J.E., Bellair P.E., Kowalski B.R., Light R., Hutcherson D.T., 2011, Reliability and validity of prisoner self-reports gathered using the life event calendar method, *Journal of Quantitative Criminology*, 27, 2, 151-171, [en ligne] DOI:10.1007/s10940-010-9101-y.

Yakubovich A.R., Stöckl H., Murray J., Melendez-Torres G.J., Steinert J.I., Glavin C.E.Y., Humphreys M.P., Humphreys D.K., 2018, Risk and protective factors for intimate partner violence against women: systematic review and meta-analyses of prospective-longitudinal studies, *AJPH research*, 108, 7, e1-e11.

Wood S.N., Glass N., Decker M.R., 2019, An Integrative Review of Safety Strategies for Women Experiencing Intimate Partner Violence in Low- and Middle-Income Countries, *Trauma, Violence, & Abuse*, [en ligne] DOI: doi.org/10.1177/1524838018823270.

NOTES

1. Seuls les résultats concernant les femmes victimes de violence conjugale sont présentés ici. Pour ceux concernant les hommes merci de vous reporter à l'article d'Ansara et Hindin (2010).
2. Le terrorisme conjugal et la violence situationnelle font ici référence à la typologie de Johnson (1995, 2008). Selon Johnson, le terrorisme conjugal renvoie aux situations où la violence résulte d'un besoin de contrôle et de pouvoir de la part de l'agresseur envers la victime. L'agresseur (souvent un homme) va installer un contexte de terreur et une volonté de domination. La violence situationnelle n'implique pas le besoin de contrôle et de pouvoir de l'un des conjoints sur l'autre. Dans ce type de violence, il s'agit d'une violence bidirectionnelle résultant d'un conflit couplé à un effet d'escalade. Ce type est le plus courant dans la population générale.
3. Le nombre des participantes n'est pas forcément le même dans tous les articles déjà publiés ou qui seront publiés. Ceci s'explique de plusieurs manières, les deux principales étant la publication avant la fin de la collecte de données et l'utilisation de sous-groupes en fonction des types de violences subies.
4. En particulier, elles ont servi à explorer les variations des violences physiques (Blondin *et al.*, 2018), pour prédire l'occurrence des violences physiques et sexuelles graves (Ouellet *et al.*, 2019), ainsi que pour décrire les paramètres et l'évolution des différentes manifestations violentes (Patard *et al.*, 2020).
5. Le contrôle coercitif (Stark, 2007) renvoie au fait que l'un des conjoints prive l'autre de son autonomie, soit sous la domination de l'autre. Il englobe des actes de coercition et de contrôle comme le fait d'isoler la personne, de l'intimider, de la menacer, l'humilier, la surveiller.
6. L'un des objectifs de la recherche étant l'examen des événements de violence au sein du couple, il faut pour cela étudier les mois au cours desquels des violences ont pu avoir lieu. Pour qu'un mois soit considéré comme étant à risque (N = 2 277), il faut que les participantes soient en relation conjugale (n = 2 031) ou qu'elles soient en contact avec un ex-partenaire (n = 294). Pour trois participantes, durant certains mois elles étaient à la fois en relation et en contact avec leur ex-partenaire ce qui explique qu'en additionnant les mois de relation conjugale (2 031) aux mois en contact avec l'ex (294), nous ne retrouvons pas le total des mois à risque (2 277). Les mois sans contact avec un partenaire ou ex-partenaire ont été exclus des analyses.
7. Les participantes à cette recherche n'ont pas été interrogées quant à l'efficacité perçue du recours à un service de soins, du contact avec la police et du passage en maison d'hébergement.

Pour ces trois sources d'aide formelle seule l'efficacité objective peut-être mesurée ; en examinant si la présence de ce type d'aide à une incidence sur la violence à travers le temps, ce qui dépasse le cadre analytique proposé dans cet article.

8. Lorsque les effectifs le permettaient, des analyses de Chi-2 ont été effectuées avec les variables codées de façon dichotomique (présence ou absence). Les résultats sont non significatifs et ne sont donc pas présentés.

9. Pour celles dont l'efficacité perçue a été recueillie.

RÉSUMÉS

Les violences au sein du couple peuvent s'exercer de différentes manières (physique, sexuelle, psychologique, économique), varier en fréquence, en intensité et évoluer dans le temps. Pour faire face à ces violences, diverses stratégies peuvent être adoptées. La présente étude explore les stratégies de protection adoptées par 75 femmes ayant vécu au moins une forme de violence au sein du couple dans les trois années précédant l'entrevue. Le recueil des données s'est fait durant des entretiens en face-à-face à l'aide de questions fermées et de calendriers d'histoire de vie. L'objectif est de présenter un portrait des stratégies mises en place par les victimes pour minimiser la revictimisation. Lorsque la dynamique des événements n'est pas prise en considération, les résultats montrent une efficacité toute relative des mesures utilisées.

Intimate partner violence can take different forms (physical, sexual, verbal psychological and economic). They may change in frequency and intensity over time. Various strategies can be used to deal with such violence. The present study examines the protection strategies adopted by 75 women who experienced at least one form of intimate partner violence within a window period of three years. Data were collected during face-to-face interviews using closed-ended questions and life history calendars. The aim is to present a portrait of the strategies implemented by victims to minimize revictimization. When the dynamics of the events are not taken into consideration, the results suggest a relative effectiveness of the measures used.

INDEX

Mots-clés : violence conjugale, stratégies de protection, trajectoire de victimisation, calendriers d'histoire de vie, méthodologie quantitative

Keywords : intimate partner violence, protection strategies, victimization path, life history calendar, quantitative methodology

AUTEURS

GUISELA PATARD

Ph. D (psychologie), chercheure postdoctorale, conseillère à la recherche, Université de Montréal
Université de Montréal, Faculté des arts et des sciences, Pavillon Lionel-Groulx

3150, rue Jean Brillant, Montréal, QC, H3T 1N8

guisela.patard[at]umontreal.ca

FRÉDÉRIC OUELLET

Ph. D (criminologie), professeur agrégé à l'École de criminologie, Université de Montréal
Université de Montréal, Faculté des arts et des sciences, Pavillon Lionel-Groulx
3150, rue Jean Brillant, Montréal, QC, H3T 1N8
frederic.ouellet.1[at]umontreal.ca